

SORTIR DU POSITIVISME EN ALLANT VERS L'ETHIQUE DE LA DISTINCTION

JEAN JACQUES SARFATI*

RÉSUMÉ. Ce texte propose de revisiter l'éthique sous l'angle d'un concept peu approfondi qui est la distinction. Qu'est ce que nous entendons la distinction ?

A l'heure où l'éthique semble drainer un ensemble de valeurs confuses et où sa demande paraît déceler un désaccord profond sur les éthos, il convient sans doute de revenir à l'approfondissement de ce concept de distinction. Celui-ci demeure une des clefs de la recherche personnelle que nous avons modestement entreprise depuis une trentaine d'année, d'abord comme juriste puis comme philosophe.

La distinction est, selon l'approche que nous proposons, un médian entre la séparation et la confusion. Elle est ce qui permet de saisir des nuances de chaque entité quelle qu'elle soit. La saisine de ces nuances est essentielle pour trouver les médiations elles-même vitales pour l'équilibre de tout être, pris à la fois au sens individuel ou-et collectif du terme. Elle est donc un des outils d'une éthique digne de ce nom mais aussi d'une philosophie qui recherche à mettre en évidence - sans idéalisme ni cynisme - une harmonie des profondeurs.

Les médiations, toutes en nuance, assurent les ponts entre deux extrêmes qu'il ne s'agit pas de vouloir éradiquer mais qu'il faut plutôt chercher à distinguer afin d'éviter qu'ils nous écrasent tant ils parlent et hurlent fort. La distinction est donc le seul moyen de ne pas se laisse emporter par ce flot de bavardages insipides.

Mots-clés : *droit- éthique - distinction- médiation*

* Professeur et docteur en philosophie, juriste et ancien Avocat à la cour d'Appel de Paris. Il est actuellement professeur dans l'académie de Versailles et chargé de cours à l'Université Paris Dauphine. jean-jacques.sarfati@wanadoo.fr

Notre dernier travail avait pour ambition de sortir de la crise du positivisme en proposant un post-positivisme qui se voudrait être une manière de tenir compte des progrès accomplis par le droit et la science politique occidentales en essayant d'ouvrir d'autres chemins. De tels chemins ne doivent pas exclure ou opposer mais compléter.

Naturellement cette étude du droit nous a conduit vers l'éthique mais quelle éthique ? Celle que nous proposons penser souhaite oeuvrer dans le sens de la distinction.

Toutefois, nous avons bien ici conscience d'être dans une nouvelle étape. Ce travail ne peut se considérer comme un aboutissement. Il n'est qu'une recherche. La recherche est décriée pourtant comment parvenir à l'aboutissement et l'accomplissement sans elle ? Il faut plusieurs essais pour être dans la réalisation. La recherche, selon nous, est même centrale si son objectif est de trouver pour réparer car, comme nous le verrons, il nous semble qu'au dessus de la pensée se trouve l'action et qu'au dessus de l'action est la réparation. Mais nous y reviendrons.

Ces approches ne peuvent être fructueuses que si elles se prennent pour ce qu'elles doivent être : des étapes vers le vrai qui se dévoile et se dissimule et se dévoile et se dissimule et ce à l'infini peut-être et non le vrai. Pour cette raison, bien modestement, nous avons proposé de classer cette approche dans la catégorie des « essais » que nous espérons pouvoir transformer un jour en acte puis en réparation effective.

En attendant, nous allons donc ici essayer de cerner l'éthique car un tel travail nous paraît essentiel voire nécessaire.

Il est nécessaire pour préparer l'action qui elle-même se doit de permettre la réparation – nous l'avons indiqué – mais aussi pour repenser cette réparation elle-même et réparer un monde positiviste en plein désarroi et clarifier certaines idées trop confuses et qui obscurcissent et enténébrent notre monde.

Le positivisme est la pensée dominante du monde politique et juridique occidental de notre époque. Or il faut le dépasser car il ne parvient plus à légitimer notre modèle social et politique.

Il est important d'oeuvrer en ce domaine car si les régimes qui défendent la liberté et la pluralité de pensées, d'expression, de croyances, ne trouvent plus de moyens de se légitimer, ils risquent fort de céder le pouvoir aux populismes et tyrannies de tous ordres. Pour le dire autrement, si les régimes qui croient au pluralisme des idées ne se légitiment plus, ils risquent de céder la place aux régimes populistes et autoritaires.

Dans le même temps, si la philosophie ne se rapproche pas plus de la réalité et si elle reste enfermée dans cette quête de vérité abstraite, elle restera éloignée du monde et des autres et ainsi elle cessera de jouer, pour nous, son rôle qui est de mettre en œuvre une éthique digne de ce nom qui se doit de distinguer ce qui se doit de l'être et en premier lieu ce qui doit être pensé, ce qui doit conduire à l'action et ce qui doit être guéri.

Notre projet est donc de revenir aux fondements du droit, à ce qui pourrait le légitimer dans une société plurielle et multi-confessionnelle.

Pour cela, il convient de repartir d'Aristote. Or depuis ce penseur, il est indéniable qu'en Occident, c'est par l'éthique que toute démarche individuelle et collective se légitime. Mais qu'est ce l'éthique ? Le concept est de plus en plus usité mais il recouvre une réalité devenue de plus en plus obscure pour nombre d'entre nous.

En un mot, l'éthique vise pour nous le mieux-être et celui-ci permet de trouver le juste espace pour soi et pour l'autre.

Développer la recherche en ce domaine nous paraît essentiel. En effet, en ces temps où l'individu est devenu roi, le risque est grand qu'il ne devienne tyran en tous les espaces où il peut avoir quelque pouvoir. Pour lui éviter de tomber dans cette déviance, il nous faut donc appréhender ce qui pourrait l'aider à s'améliorer et devenir meilleur. Telle est la fonction de l'éthique.

Or celle-ci est nécessaire de nos jours car le droit est perçu par nos concitoyens comme une discipline rigide composée de normes de plus en plus obscures qui paraissent corseter l'agir et le penser. Or ce droit était ce qui créait des bornes à la violence inhérente à nos sociétés. Sa disparition et sa délégitimation risquent alors de déchaîner celle-ci. Cependant, nous ne pouvons plus avoir la naïveté d'autrefois et croire qu'il doit avoir la forme que Kelsen ou Schmitt lui avaient attribué.

Le droit est plus complexe et plus subtil. Il trouve ses racines dans l'éthique qui elle-même a des racines plus profondes. Cependant, nous avons ignoré ces vérités. Nous sommes restés à la surface voire pire pour ne pas voir le vrai nous avons souvent opté pour le travestissement et de travestissements en travestissements le mensonge s'est parfois installé.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Par une série de glissements progressifs qui nous ont fait oublier la véritable nature d'un droit dont la nature profonde est, selon nous et les recherches que nous avons entreprises, ce qui permet à chacun d'avoir son espace pour soi.

Pour trouver cet espace, il faut continuellement lever les voiles du mensonge et de l'erreur. Pour cela il faut de la force et suivre ce chemin qu'il nous montre. Le droit n'est donc qu'un chemin rempli d'étoiles au milieu de la nuit de nos vies. Or en rejetant les étoiles, nous nous sommes laissés aveuglés par les fausses lumières et croyant bien voir nous avons fait de lui une discipline.

Comment tout ceci a-t-il commencé ? Difficile de trouver une origine à ce qui est avant tout le produit d'un cercle. Cependant, des repères peuvent être mis en évidence et l'un d'eux est ce moment où – en occident – avec les Lumières, l'Europe a inventé le culte d'une loi dont elle avait perdu le sens profond et qui ne fut plus qu'une enveloppe de contrainte.

Contrairement à ce que d'aucuns pensent, les Lumières elles-mêmes furent dans l'erreur et il nous faut à présent le reconnaître. En effet, elles furent obsédés par la loi alors que celle-ci n'est qu'un phénomène. De plus, elles n'ont pas bien compris que celle-ci n'est qu'une étoile qui doit guider le chemin et non le chemin lui-même. Pour elles, la loi était ainsi un grand principe d'ordre général et une manière de cadrer les hommes tout en limitant la tyrannie. Elle était une borne rigide et écrite qui devait représenter la volonté générale au mieux et au pire celle de la volonté d'un peuple.

Mais qu'était ce que cette volonté générale ? Elle ne fut jamais explorée et devint toujours une sorte d'étendard que les foules suivaient sans même qu'il lui fut jamais expliqué ni compris. Pouvait-il l'être d'ailleurs, car le droit n'est pas que général. En ce qu'il est chemin, il est d'abord individuel.

De plus, la loi ne pouvait être qu'un signe vers quelque chose de plus haut qu'elle et vers lequel il nous fallait aller or elle devint la source première du droit et celui-ci ainsi cessa de devenir un chemin.

A cet amour de la loi – que d'aucuns qualifièrent à juste titre de « nomophilie » en ce qu'il n'était qu'une réponse névrotique, inconsciente et coupable à un catholicisme mal compris et que l'on avait à tort pris pour une doctrine qui avait fait passer l'esprit avant la règle alors qu'il ne cherchait qu'à accomplir le fait que la Règle ne pouvait avoir de force si elle n'était pas intégrée dans le cœur, l'âme, le corps et l'esprit de celui qui prétendait l'incarner - s'ajouta un souci d'égalité qui confondait l'égalité et l'impartialité et qui, mal compris lui aussi visait implicitement à remettre en cause l'autre dogme des Anciens : celui de la distinction et de l'élection de certains êtres¹.

Mais ces solutions ne pouvaient en être une ne serait-ce parce que la réaction n'est pas action mais aussi parce que la loi elle-même n'est qu'un moyen et qu'elle ne saurait être une fin en soi. En effet, d'une loi devenue centrale, le chemin vers une loi devenue source et fondement fut trouvé et avec lui le positivisme juridique qui, avec sa hiérarchie des normes rêva même d'inventer une théorie pure du droit supposant ainsi tout le reste impur peut-être ?

Le positivisme avait oublié que le droit (s'il est légitime en soi) ne peut se légitimer lui-même et nous l'avons vu, de plus et surtout il n'est pas composé par des normes mais par des approches a-normales au contraire puisque singulières.

Le droit est chemin personnel qui doit conduire à l'universel. De plus, il doit trouver sa source hors de lui ou plus profondément que lui. Quant à l'égalité, elle ne saurait être un principe rigide puisque nous sommes tous différents et que tous les hommes ne se valent pas. Elle ne doit pas être confondue avec l'identité et l'impartialité.

¹ Sur ce point, ce ne fut pas un hasard si Sieyès - avec son Essai sur les privilèges, fut comme J D Bredin l'écrivit la clef de la Révolution française. Voir la Revue française d'histoire des idées politiques, n 33 2011 dirigée par Pierre Yves Quiviger.

En effet, pour que la justice soit, il faut que le chemin droit de chacun puisse se trouver et pour cela, c'est la différence qui doit être redécouverte. De plus pour s'aider et aider autrui, il ne faut pas que chacun soit traité de manière égale. La prise en compte du singulier est, au contraire, la condition première du juste. Être juste, en effet, c'est depuis que Platon nous l'a rappelé « donner à chacun ce qui lui revient ». La justice est ainsi une forme de justesse qui appelle des discriminations continues et de plus en plus fines et elles-mêmes ne peuvent se révéler sans une vérité qui elle-même ne se dévoile que par étapes successives.

Pour y parvenir, il faut un gouvernement composé d'être capables eux-mêmes de se diriger dans les ténèbres et plus leurs lumières sont belles et fortes, plus elles doivent être élevées afin d'éclairer le plus grand nombre. En conséquence, toute forme de gouvernement a besoin de dirigeants et de magistrats à qui il faut accorder des privilèges tant leur pouvoir est hors du commun et tant il est nécessaire de les élever afin qu'ils éclairent le plus grand nombre et que leur lumière – toujours fragile telle une flamme qui oscille au vent – soit protégée des grands et des mauvais vents.

Enfin, pour qu'une société se constitue, il faut que les membres de celle-ci partagent des valeurs qui peuvent précisément leur permettre de déterminer l'inégal ou pour le dire autrement ; il faut que celle-ci établisse des critères communs de ce qu'est le pire et le meilleur et qu'elle indique ce qui pour elle passe en priorité. Les valeurs sont ce qui, par définition permettent de discriminer le bon grain de l'ivraie. Elles sont ce qui justement permettent de rappeler que tout n'est pas égal car celui qui s'exprime ainsi en français est celui à qui rien n'importe².

L'égalité ne pouvait donc – avec la loi- devenir des lumières. Erigées en dogmes, elles apportèrent, selon nous la confusion. Il ne fallait pas pour autant les rejeter en bloc.

Ne parvenant à trouver la médiane et, au lieu d'admettre ce point et d'affiner les analyses, notre pensée préféra maintenir une égalité de façade et favoriser une loi procédurale et devenue fin.

Corrélativement et afin de survivre, la philosophie se divisa peu à peu en trois branches : celle de la théorie, celle de l'action et celle du remède. Les femmes et hommes qui cherchaient à oeuvrer pour le mieux-être se séparèrent et certains allèrent du côté de la pensée, d'autres de l'action et d'autres se firent thérapeutes.

Cette division ne fit que les affaiblir plus encore et avec eux ce qui pouvait encore légitimer le droit et l'action de chacun. Elle ne fit que scléroser les disciplines et bloquer le dialogue. Fallait-il en effet que la philosophie ne soit qu'action ou remède ? Fallait-il qu'elle ne soit que pensée ou souci de guérison ?

² Référence ici au parler populaire qui, pour permettre à une personne de dire que rien n'importe, lui permet de dire « tout m'est égal ».

On se souvient du débat introduit par Arendt avec Marx et tout récemment celui de Sartre et Alain avec Freud. Les divisions et les querelles entre ceux qui voulaient agir et ceux qui voulaient penser ; entre ceux qui voulaient penser et ceux qui voulaient agir ne cessèrent d'agiter le monde des humanités³.

Faute d'échanges profonds et féconds entre ces trois branches de l'esprit humain et entre ce qui – selon nous ne se doit de former qu'un – à savoir le penser, le dé-penser et le panser – les discours s'appauvrirent et pour masquer cet appauvrissement, à l'idée de loi – jugée trop philosophique – succéda la notion de normes et un système construit autour de la science et d'un savoir technique se développa.

La norme orientée par l'action et le souci sans doute marxien de transformer le monde plutôt que de le penser, se fit de plus en plus présente, prégnante, technicienne et scientifique. Elle ne tira plus sa légitimité du principe philosophique pensé en tant que tel mais d'un discours technico-savant qui reposait exclusivement sur cette nouvelle idole que furent la science et la technique et leurs nouveaux prêtres : les savants et les ingénieurs.

En effet, après que les religions traditionnelles furent évincées, la croyance au progrès et en la force de la science et de la technique envahirent l'occident. L'une et l'autre colonisèrent un droit devenu lui-même « science juridique ».

Mais le remède fut une fois de plus de peu d'efficacité. En effet, rapidement, l'on se rendit à l'évidence du fait qu'être savant ne pouvait pas tout résoudre et que connaître par cœur tel ou tel théorème ne faisait pas de nous une « élite » au sens propre du terme. De plus, au lieu de concourir au progrès, la science fut à l'origine de multiples inventions qui favorisèrent l'émergence de guerres et de génocides de plus en plus violents, meurtriers et inhumains. Enfin, certains comprirent qu'il de venait temps de recréer du lien entre toutes ces formes de l'être humain.

La science elle-même fut alors ré-interrogée et l'on se rendit peu à peu à l'évidence qu'il ne suffisait pas que des personnes soient intelligentes et instruites pour être exceptionnelles. Le savoir intellectuel ne garantissait pas un recul de la violence et ne favorisait pas nécessairement l'émergence du droit. L'un des peuples les plus savants d'Europe fut d'ailleurs complice de la pire des barbaries et – par le truchement de l'éthnologie et de l'archéologie – on se rendit à l'évidence que l'histoire n'était pas finie et que le primitif - ou celui que l'on considérait comme tel – en savait plus que l'occidental pouvait le croire.

³Sur ce point, on se souvient du célèbre propos liminaire de Arendt dans la crise de la culture. Trad P Levy Gallimard 1972 p.56. Reprochant à Marx d'avoir écrit que la philosophie devait transformer le monde au lieu de le penser, Arendt écrit : par le même processus, les idées platoniciennes perdirent leur pouvoir autonome d'illuminer le monde et l'univers. Elles devinrent d'abord ce qu'elles n'avaient pour Platon que dans leur relation avec le politique, des normes....

Cette vision d'un monde trop positif finit peu à peu par s'étioler et nous nous installâmes alors dans la situation contemporaine : celle d'une crise du positivisme scientifique. Cette crise avait cependant un sens profond qui conduisit à l'émergence d'un nouveau savoir : l'épistémologie qui se permettait de prendre du recul sur une science dont on commençait à douter.

On se mit alors à re-découvrir que l'intelligence pouvait avoir deux formes : l'une scientifique et intellectuelle ou politique et l'autre plus sensitive et plus proche du cœur.

On se dé-fia progressivement de certaines pensées et idées qualifiées d'idéologiques et pour les conjurer, le souci de neutralité devint la priorité dans le domaine du politique et juridique.

Le positivisme juridique devint alors le courant d'idées dominant dans le monde des juristes et du politique et la bureaucratie prit peu à peu la place des anciens partis politiques autrefois composés et conduits par des intellectuels.

Ces structures politiques – au moins en Europe continentale – changèrent de formes et se bureaucratèrent. L'administration devint un pouvoir à elle toute seule et les procédures normatives que celle-ci mettait en place devinrent de plus en plus conséquentes.

La notion de valeur se perdit peu à peu au profit d'un souci d'efficacité et de neutralité au moins affichée. Au souci du savoir succéda celui de la performance ; à celui du principe, celui de la règle.

La procédure devint première. Pour être le meilleur, il fallait ainsi avoir réussi des épreuves le plus souvent formelles et bien connaître les normes de recrutement. Il fallait être efficace et bien connaître les règles du groupe afin de mieux le contrôler. La norme fut envahie par la procédure et la procédure par la technique neutre.

Les valeurs intéressèrent de moins en moins et l'on consacra de moins en moins de temps à leur approfondissement. La confusion s'installa peu à peu et il devint de plus en plus difficile d'établir des priorités. Tout valait tout et l'on entra de plus en plus dans la forme d'un droit qui perdit toute colonne vertébrale apparente et ne se constituait plus que de multiples régimes et droits spéciaux qui se concurrençaient les uns les autres. Chaque « groupe » de techniciens et de savants pensait détenir les clefs du savoir et du pouvoir en exigeant sa dérogation et sa norme.

L'exception devint la règle et nous entrâmes peu à peu dans le monde des experts et des « spécialistes » et techniciens. Pour éviter que l'un prenne le dessus sur les autres, la séparation des normes se substitua à la logique de la séparation des pouvoirs car chaque « chef » de groupe ou de tendance scientifique permettait – avec son discours – de contredire tel et tel autre petit chef.

Chacun – sous l'influence de Kelsen – voulut sa logique et son système de normes. Ceux-ci s'empilèrent les uns sur les autres mais surtout, chacun put contredire la trop grande influence de l'autre et réciproquement.

A la séparation des pouvoirs imaginé par les Lumières pour garantir le pouvoir de la Loi et que l'on conservait en « façade », on substitua peu à peu – dans la réalité – un système de séparation des normes dont le principe était le suivant : face à l'inflation de normes et de groupes voulant la domination , pour qu'une norme n'ait pas trop de pouvoir, il fallait qu'une norme puisse en contredire une autre.

En d'autres termes, il était nécessaire de permettre aux magistrats de pouvoir disposer d'une batterie de textes afin d'adapter leurs décisions à la subtilité d'un monde complexe et ne pas se laisser bloquer par la trop grande généralité des lois.

Vu de l'extérieur, ce système fut assez peu compris et beaucoup évoquèrent une certaine inflation législative. L'adage « nul n'est censé ignorer la loi » parut perdre tout son sens. Le droit et le politique ne semblèrent plus être en mesure d'aider chacun à hiérarchiser ses priorités et organiser sa vie et à s'orienter dans celle-ci. A la confusion des valeurs s'ajouta une certaine confusion du droit.

Le droit – dans cette version post-moderne – eut alors de plus en plus de mal à se légitimer et avec lui, la légitimité des élites chargées de le mettre en oeuvre s'estompa de plus en plus. En effet, être spécialiste d'un domaine, bon connaisseur de telle ou telle procédure ne pouvait suffire à faire de vous un dirigeant et chacun commençait à s'en rendre compte.

Les médias occidentales appelèrent ce phénomène : écart de plus en plus grand entre le peuple et ses gouvernants. Le sentiment de corruption devint les « tartes à la crème » d'une certaine presse et – pour y remédier – les associations et les groupes contre la corruption se multiplièrent. L'éthique devint alors le maître mot. Chaque entreprise devait avoir son représentant sur le sujet et elle devint elle-même une discipline.

Le renouveau actuel de celle-ci peut donc s'expliquer par la crise que nous venons très rapidement d'évoquer : celle du scientisme et celle du positivisme juridique. En soi ce renouveau ne nous déplaît guère. Cependant celle-ci semble s'être elle-même inscrite dans la division évoquée plus avant entre « sphères » de la pensée, sphères de l'action et sphères de la guérison.

Or la thèse que nous souhaitons soutenir dans ce travail est qu'une telle division est contraire au projet même de l'éthique qui se doit d'être recherche et découverte du mieux-être. En effet pour y parvenir, il convient selon nous non seulement d'être dans la pensée, mais aussi et surtout d'être dans l'action puis ensuite dans la guérison de celle ci et de ses effets.

Pour re-construire, il nous semble important de de ré-unifier les trois axes de l'éthique. Une telle ré-unification est nécessaire afin de nous aider à retrouver des valeurs perdues. Une telle re-découverte est essentielle pour deux raisons :

– Au niveau contemporain, nous l'avons indiqué. La séparation actuelle des individus et des groupes est des plus périlleuse car elle ne cesse d'installer au pouvoir des êtres dans les différentes sphères. Or ceux-ci peuvent à tout moment devenir des tyrans et accabler ceux qui seraient sous leur pouvoir. La confusion actuelle des valeurs risque ainsi d'amplifier cette prolifération tyrannique que notre langage contemporain appelle : pervers narcissiques.

– Au niveau plus global, toutes les civilisations ont besoin de se créer des valeurs communes pour avancer de concert. A défaut, celles-ci régressent. Or lorsque la civilisation recule c'est la barbarie qui avance et avec elle le vide éthique qu'elle promeut.

De telles valeurs sont nécessaires si nous voulons reconstruire tous ces édifices de l'humain qui ne cessent d'être détruits peu à peu. Sans elles, la défiance s'installe et avec elle la guerre de tous contre tous. Il est en effet plus facile de se défier que de construire. Il est plus aisé d'être dans la défiance que dans la confiance.

Cependant, cette confiance ne se décrète pas. Elle se gagne et se re-gagne peu à peu et pourtant nul ne voit quel chemin à nouveau emprunter pour la faire naître ou renaître.

Alors, comment faire ? Comment expliquer et comprendre cette crise à la fois collective et donc aussi individuelle en ce qu'elle nous affecterait tous ? Comment à nouveau découvrir ce qui compte et importe plus que tout ?

Pour tenter de trouver quelque réponse à ces questions si essentielles selon nous, nos travaux nous ont conduits – comme nous le verrons plus après – à ré-interroger l'évolution que nous avons brièvement évoquée plus avant.

Voyant la rigidification du droit s'opérer, nous avons proposé dans un premier temps, de redonner sens au droit et de ne pas seulement admettre – comme les positivistes le font – que nous étions en présence de « droit » dès lors qu'il y avait existence d'une pyramide de normes. Pour ce faire, il nous a semblé plus juste de revenir à l'idée d'un droit qui ne pouvait être qualifié de tel s'il ne laissait pas sa place à l'un et à l'autre. Nous avons, en effet soutenu, qu'il ne pouvait y avoir droit que si celui-ci permettait de construire – concrètement et réellement – un espace pour l'un et pour l'autre⁴.

⁴ Pour approfondir la question, voir notre texte : Jean-Jacques Sarfati, *Le droit un espace pour l'un et pour l'autre*. Ed. Connaissances et savoirs. 2018.

Mais une telle proposition demeurait encore trop théorique. Elle n'offrait pas de vision d'ensemble de nos difficultés et ne permettait pas de trouver des solutions pour le présent et le futur. De plus, elle ne permettait pas encore suffisamment d'explorer le sens profond - et perdu selon nous – de ce noble concept de « droit ».

Comment, en effet, faire vivre au quotidien ce droit désormais considéré idéalement comme un espace de cohabitation et de coexistence des contraires ou des opposés ?

Ce fut alors qu'il nous parut nécessaire d'envisager qu'un tel droit ne pourrait réellement exister que si d'une part, il était servi par des magistrats dignes – au quotidien - de le réaliser concrètement et si, au quotidien, il devenait possible pour le peuple également de bénéficier d'un tel droit dans sa vie de tous les jours. Un droit ne pourrait en effet se légitimer que s'il devenait réellement droit et s'il apparaissait comme tel aux yeux de nos concitoyens.

Pour y parvenir, il lui fallait s'améliorer et il ne pourrait, selon nous, y parvenir s'il ne faisait pas très rapidement travailler les « vrais » meilleurs et non ceux qui n'en présentaient que l'apparence.

Mais qui pourrait ainsi bénéficier de cette couronne ? Il convenait donc de s'interroger sur la question des meilleurs et de savoir comment ce meilleur pouvait s'obtenir, ce qu'il pouvait être. Mais ce souci d'enseignement et de recherche éthique ne pouvait seulement toucher l'élite.

Que serait en effet une élite qui serait formée (et sélectionnée) en vue de l'accomplissement d'un mieux qu'elle incarnerait si seule la formation de celle-ci était pensée et si celle du peuple était ignorée ?

Une telle élite – certes bien formée et bien éduquée - finirait bien vite par s'isoler, par se couper des autres et peu à peu, son discours finirait par ne plus être compris. A terme même, celle-ci perdrait le nom d'élite. Quel est en effet le rôle de celle-ci dans une société si ce n'est d'élever l'ensemble au meilleur ? Or pourquoi pourrait-elle encore se qualifier comme telle si son seul mérite consisterait dans le fait de bien connaître telle ou telle procédure propre à lui permettre d'accéder à tel ou tel temple du pouvoir ? De plus, que serait un droit qui serait noble et respectueux en théorie mais qui ne parviendrait jamais à exister en pratique ?

Un tel système ne pourrait à terme que conduire à ce que Platon appelait la misologie ou haine du discours. Or il n'est rien de pire qu'un groupe qui cesse de croire aux vertus de l'échange car il risque - plus rapidement que les autres - de se déliter.

En conséquence, pour que le droit se légitime à nouveau, il est nécessaire que les meilleurs de nos concitoyens fassent advenir le meilleur pour tous. Mais ce meilleur quel est-il ?

C'est ce que nous pourrions considérer comme étant le mieux de l'être, ce qu'il peut atteindre de plus « conséquent » en tous les sens du terme et selon l'espace et le temps qui est le sien.

Dans la tradition de la pensée occidentale, ce qui touche à la recherche du mieux de l'être concerne un savoir que l'on appelle l'éthique. Nous l'avons déjà indiqué. C'est la raison pour laquelle notre projet et nos travaux ont donc été dirigés vers cet aspect des humanités qui nous a paru essentiel. Nous avons rapidement conclu au fait que pour que le droit soit droit, il devait reposer sur une éthique concrète.

Restait à tenter de délimiter le mieux-être. Pour tenter d'y aboutir, il convenait de revenir sur l'être lui-même. Pour y parvenir, il fallait un but et un outil et celui-ci ne pouvait – selon nous - qu'être celui de la distinction. Pourquoi et comment considérer la distinction ?

Distinguer ce n'est pas séparer mais ce n'est pas non plus tout confondre. La distinction est donc, selon nous, un juste milieu, entre la séparation et la confusion. Elle met chaque chose à sa place sans l'éloigner du reste.

Ce n'est en effet qu'en mettant les êtres à la place qui leur convient le mieux que l'on peut obtenir ce qu'il y a de meilleur pour eux et pour l'ensemble. C'est également en trouvant la place de chacun que la justesse s'obtient. C'est en ce sens qu'il faut comprendre, selon nous, cette vieille sentence rappelée par Platon au début de la République suivant laquelle « le juste est le fait de donner à chacun ce qui lui revient ».

Ce juste est ici le propre de l'éthique et celle-ci ne peut donc – selon nous – se réaliser que par le biais de la distinction mais comment distinguer et quoi distinguer ? Tout ce, répondrons-nous, qui permet à notre tête, notre corps et notre cœur d'aller mieux ou d'aller vers le mieux.

Mais comment atteindre cet objectif ? Pour y parvenir, il nous a d'abord fallu examiner ce qu'était le pire et comment il s'installait.

Le pire, selon nos analyses, s'installe toujours par des systèmes de cercles que l'on appelle vicieux et qui – par des logiques de destruction continue – enfoncent de plus en plus l'être vers le néant. Or le néant est ce vers quoi nous nous rabaissons et non ce vers quoi nous nous élevons. Il réduit l'être : de négations en négations, de rabaissements en rabaissements, il éloigne peu à peu du meilleur et du bien.

Pour lutter contre les cercles vicieux, la seule logique est de leur substituer progressivement le seul contraire qui leur soit efficace à savoir les cercles que l'on appelle vertueux. Alors que les cercles vicieux ramènent vers le bas et le pire, les cercles vertueux permettent d'élever progressivement et contrer le mouvement infernal du cercle vicieux et de ces enchaînements mortifères.

Mais comment concrètement mettre en place des cercles vertueux, telle est la seule question conséquente, selon nous ?

Pour y parvenir, il convient d'être dans la distinction et donc remettre chaque chose à sa place. Nous l'avons indiqué.

Cette remise en place doit intégrer trois dimensions : l'approche théorique ou le « penser » ; l'approche appliquée ou « le dé-penser » et enfin l'approche thérapeutique ou le « panser ».

Ces trois dimensions permettent ainsi le mieux d'un être qui ne peut se confondre avec le soi et qui intègre ainsi l'autre. En effet, la pensée est essentiellement ce qui permet d'éclaircir ce qui est en soi.

Le dé-penser ou l'agir est ce qui permet de partir de soi pour aller vers l'autre. Enfin le « panser » est ce qui permet de corriger le soi et celui de l'autre lorsqu'ils ont été abîmés et plongés ainsi dans ce vide de l'abîme.

Tout au long de nos prochains travaux, nous expliquerons ce que nous entendons par ces concepts qui sont essentiels dans notre approche de l'éthique par la distinction.

Toutefois, à ce stade de notre étude, il importe d'indiquer que généralement, ces trois approches sont séparées ou sont confondues dans l'esprit du public mais aussi souvent dans l'esprit de certains penseurs. De plus, elles ne sont pas assez hiérarchisées alors que, selon nous, un ordre peut s'imposer entre chacune d'elles.

En effet, malgré l'importance que nous accordons à la pensée et à la guérison, il nous semble qu'elles sont secondaires par rapport à l'action. Malgré l'importance que nous accordons à la pensée, elle est moindre par rapport au panser.

Ce qui est premier en valeur (le temps axiologique) ne l'est pas toujours dans le temps (chronologique). Or ces deux types de temporalité sont trop souvent confondues. Dans leur logique, elles sont même opposées. En effet dans le temps axiologique c'est la guérison qui prime puis vient l'action puis vient la pensée. En effet, une société n'est pas digne de ce nom, selon nous, si elle ne consacre pas toute son énergie à éviter ce qui est cassé et à le réparer et le reconstruire. Cependant, il y a reconstruction et reconstruction et celui qui veut oeuvrer sans pensée ne fait que s'agiter. En conséquence avant de guérir, il faut vouloir oeuvrer et agir et avant d'agir il faut penser. En conséquence, dans le temps chronologique c'est la pensée qui est première, vient ensuite l'action puis la guérison.

Jusqu'à présent ces deux temps n'ont pas été assez distingués et jusqu'à présent, ces trois approches de l'être humain n'ont pas été assez reliées entre elles. Tel est notre projet dans ce modeste travail et c'est par l'éthique de la distinction que nous entendons opérer ce lien.

Pas d'oeuvre éthique, en effet selon nous, sans pensée préalable, sans action qui suivrait et sans correction de cette action. L'éthique se situe donc dans ces trois gestes (curieusement unis par les mots) du penser, du dé-penser et du panser. Le « penser » est généralement associé à la tête, le dé-penser au corps et le panser au cœur.

Agir éthiquement suppose donc – selon nous – de prime abord une clarification des mots, des idées et des concepts ainsi que des sentiments et des désirs puis ensuite une réalisation de ceux qui permettront d'aller vers le meilleur et enfin une correction pour gommer ce qui n'allait pas dans notre action. Mais il n'est pas d'agir éthique sans pensée du même nom ni rectification adaptée et pour cela il convient le plus souvent possible d'être dans la distinction. Cette distinction n'est toujours elle-même qu'un projet et un idéal.

Or il y a trois types de distinctions : la distinction conceptuelle qui s'effectue par la pensée et permet de clarifier les idées ; l'agir distingué qui ne confond ni les êtres ni les choses et la correction qui permet de distinguer ce qui va dans le sens du meilleur et ce qui l'interdit afin de conserver l'un et se débarrasser de l'autre.

L'éthique est ainsi, à ce titre, un chemin. Elle n'est jamais finie ni même aboutie. Nous avons toujours à faire « de notre mieux » et pour cela toujours oeuvrer dans ces trois directions qui doivent être liées.

Le mieux se distingue ainsi du bien, il n'est pas figé. Il est toujours susceptible d'être dépassé – et surtout corrigé- puisqu'il n'est d'ailleurs toujours qu'en situation. En effet, à la différence du bien, il ne se pense qu'en situation. Il renvoie en effet à ce qu'il est possible de faire de mieux dans la situation donnée.

Vouloir le mieux, c'est ainsi l'espérer, le rechercher et toujours se corriger pour s'améliorer progressivement et pour cela toujours enlever ce qui était en trop ou ajouter lorsqu'il y avait un manque.

Comme Aristote l'a d'ailleurs constaté en son temps, le vice s'installe toujours à partir de l'excès de trop ou de trop peu. Le meilleur, comme nous le développerons plus après est donc toujours médian et ce terme de « médian » est essentiel dans notre éthique. Le médian est en effet, à la fois le moyen et la fin de la distinction.

En conséquence si la matière est l'éthique, le projet le mieux-être avec mise en évidence du meilleur ; si l'outil est la distinction, la démarche doit viser le médian.

Pour trouver ce médian, il faut chercher ce qui n'est ni trop gras ni trop maigre ; ce qui contient juste ce qu'il faut – ni trop ni trop peu – pour faire médiation entre les extrêmes. Cette médiation est essentielle car elle interdit la mise en place de ces cercles vicieux qui se créent lorsque chacun de ces opposés se trouve en face de l'autre.

Ce face à face les nourrit l'un et l'autre et en même temps les détruit l'un l'autre. En effet, au lieu de s'accorder ces extrêmes s'opposent et se nourrissent de la fin de l'autre. Il faut donc les maintenir ensemble en leur évitant de se manger mutuellement. C'est ce que permet le médian qui nourrit l'un et l'autre en se nourrissant des deux sans pour autant les détruire.

Le médian est toujours ce qu'il est possible de faire de mieux car il comprend les opposés et ne les détruit pas. Il est ce qui assure ainsi progressivement l'amélioration en évitant l'excès de trop ou de trop peu. Il est ce qui permet d'aller vers la justesse.

Il n'est cependant pas aisé de le distinguer au milieu de tout ce qui se présente à nous et Aristote n'a peut-être pas suffisamment à notre connaissance pensé le lien qui unit ces trois axes de l'éthique.

La difficulté de la tâche vient du fait notamment que, de même que dans la nature, les mauvaises herbes ressemblent aux belles herbes ; de même que les fruits vénéneux prennent la forme des fruits délicieux, il est souvent bien difficile de distinguer le temps qui convient et l'oeuvre qu'il conviendra de lui apporter pour progresser et ajouter au bien et ainsi créer le mieux.

La recherche de ce mieux appelle cependant et continuellement à cette vigilance qui permet d'éviter à tout moment au cercle vicieux de poursuivre son chemin et de nous conduire vers la détérioration.

L'amélioration elle-même est un juste milieu mais deux opposés extrêmes prennent souvent sa place et se font passer pour elle et nous les confondons souvent avec elle. Ces deux extrêmes sont la perfection d'un côté et la destruction de l'autre. L'un et l'autre ont des atouts et ils jouent de l'un et de l'autre pour nous convaincre de nous conduire vers le meilleur.

Cependant, ni l'une ni l'autre n'y conduisent selon nous. L'amélioration ne peut être – pour l'homme limité – l'obtention de la perfection mais il ne peut être destruction de tout ce qu'il a entrepris et qui contient toujours en lui une part de bien.

L'éthique de la distinction doit donc aider à la mise en place de personnes qui serviront à effectuer des médiations continues et qui seront justement en mesure de comprendre les opposés. Mais elle doit également aider tout un chacun à trouver par lui-même et en lui-même les dites médiations. Ce n'est qu'en les installant que le mieux s'installe car il chasse ce pire de l'excès, de la démesure et des folies de toutes sortes.

Pour y parvenir, il faut donc selon nous relier trois aspects de l'éthique qui ont été trop souvent séparés – nous l'avons indiqué – l'aspect théorique appelé méta-éthique, l'aspect pratique, appelé éthique appliquée et l'aspect thérapeutique trop souvent relégué au niveau du seul médical.

Pour autant, il ne s'agit ni de confondre la philosophie avec l'action, ni avec l'acte de guérison. Cependant pour réussir, nous avons longtemps pensé qu'il fallait diviser. Cette division des sphères du savoir n'a, selon nous, pas été la solution. Elle contenait toutefois un aspect positif. Elle a permis aux personnes plutôt « douées » pour un sujet plutôt que pour tel autre, d'approfondir leurs dons. De plus, elle a permis d'approfondir les connaissances sur ces différents champs.

Cependant notre idée est de soutenir qu'il convient de laisser chacun à sa place et qu'en aucune manière - le philosophe qui reste du côté de la tête et du penser - ne peut prétendre prendre la place des acteurs qui sont du côté du dé-penser. Il ne peut guère

plus se substituer aux guérisseurs qui sont dans le domaine du panser. Mais le philosophe doit pourtant créer des ponts entre ces trois branches de l'humanité.

Tel est l'objectif de ce texte. Pour y parvenir, l'éthique par la distinction, nous l'avons indiqué, cherche une voie médiane. Entre ceux qui renoncent à tout idéal et toute action et ceux qui dénoncent par idéalisme, elle a tenté une approche qui vise l'acquiescement.

L'acquiescement est un médian entre le renoncement et la dénonciation. Acquiescer c'est prendre acte de ce qui est afin de faire de son mieux dans les conditions qui sont les nôtres afin de réduire la part négative de cette réalité.

Cette domination des extrêmes trouve, selon nous, dans la sphère philosophique, son origine chez Platon et son allégorie de la caverne. Enseigné sous un certain angle, une telle philosophie enseigne en effet la peur du philosophe à l'égard de l'action et de la correction. En pensée contemporaine, nous le verrons c'est chez Arendt que nous retrouvons cette même fascination par ce qu'elle nomme la *vita contemplativa contre la vita activa*.

Notre projet n'est plus de penser contre mais avec. De plus, il n'est plus d'ignorer avec ces deux approches celle de la *vita correctiva*. Il n'est pas non plus de confondre la primauté chronologique de la philosophie de la pensée avec la primauté axiologique de la guérison à apporter à ce qui souffre.

Pourtant, le repli monastique dans le contemplatif a engendré deux extrêmes : d'un côté un mépris profond de la vie terrestre et de l'autre une adoration profonde de celle-ci. En effet, ceux qui s'éloignent trop idéalisent et ceux qui idéalisent finissent par s'éloigner.

Ces deux approches extrêmes – fondées sur la peur ou une envie de s'éloigner du monde réel par la pensée – se sont alimentées mutuellement en subsistant le combat au débat ; le pugilat à l'échange ; la fuite à la rencontre.

Selon nous, la philosophie doit sortir de cette peur – et de cette logique du combat – en re-construisant des médiations et en ayant présent à l'esprit le souci de ces deux excellences mises en évidence par Aristote, dans ce maître livre qu'est l'éthique à Nicomaque.

Dans ce texte, en effet, le stagirite met en évidence deux vertus (ou *arété*) : -d'un côté, en effet, il vante le courage qui est la juste prise de risque ; et de l'autre, il met en valeur, la prudence qui est la juste non prise de risque.

Faire preuve tout autant de courage que de prudence, tel doit être le projet de toute éthique qui implique la distinction et qui se situe dans une logique d'acquiescement. Pour lui, contrairement à ce qu'Arendt a pu soutenir, l'idéal n'est pas dans une vie monastique ou contemplative. Il pourrait selon nous plutôt se situer dans une contempl-action que possèdera l'homme droit et cette contempl-action n'est rien si elle ne guérit pas.

Pour y parvenir, il convient effectivement et concrètement de savoir distinguer le temps pour penser, le temps pour agir et le temps pour guérir. A l'image du projet évoqué par Salomon dans l'Ecclesiaste, le projet éthique est ainsi celui qui – au cœur de l'action- distingue pour chaque moment le temps qui lui correspond. Il est celui qui saisit – parmi les humains – et avec clarté et bienveillance celui qui devra accomplir la tâche qu'il conviendra d'accomplir et à qui il convient de donner ce qui lui revient : à untel la pensée, à tel autre l'action et à tel autre la guérison.

Dans ce cadre, l'objectif éthique devient alors celui d'une exigence de sa-voir voir et de savoir agir et corriger. Elle doit distinguer quand il faut agir et quand il faut penser ou panser.

Il importe ainsi de distinguer le temps adapté à chacun de ces trois axes de l'éthique et ce afin d'accompagner en cessant le sur-plomb.

Regarder en surplomb en français c'est regarder de haut. Il convient d'abandonner ce regard hautain pour plus de proximité. Mais le sur-plomb c'est aussi de la lourdeur en plus, du plomb en plus et ainsi l'éloignement de l'autre, de celui qui ne saisit pas notre approche.

Il faut en effet comprendre que tout le monde n'est pas philosophe et que la philosophie ne saurait se situer au-dessus des autres savoirs. Selon nous, en ce que son point dominant demeure la pensée, la philosophie se doit d'être seconde par rapport à une éthique qu'elle se doit de servir. Cette attitude de sur-plomb qui est souvent la sienne n'est parfois rien d'autre, qu'une fuite de la réalité et une peur de celle-ci. Elle est surtout ignorance de ce qui prime qui demeure l'action en vue de faire advenir le meilleur de l'être, par étapes successives et finement pensées et surtout ensuite la guérison que ne saurait oublier celui qui vise au mieux.

Dans cette optique, la distinction s'assimile avec la justesse qui est l'excellence du juste. Or, dans l'éthique à Nicomaque, Aristote a souligné combien la justesse était bien difficile à obtenir – plus difficile encore que l'acte de guérir. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard – si celui-ci a terminé son éthique en appelant à travailler sur le politique qui la conditionnait.

Mais pourquoi soutenir que la guérison du malade était moins difficile à obtenir que la justesse et l'éthique par excellence ? Pourquoi Aristote, selon nous, a-t-il tenu un tel propos ? Il est possible d'ores et déjà cependant de considérer qu'il pressentait qu'au fond cette guérison était la fin première de tout projet éthique qui ne peut être que re-constructeur dans sa dimension axiologique.

Ce texte est donc le produit de nos dernières recherches et de nos essais pratiques sur la question. Il mérite lui-même d'être pansé, retravaillé, re-ajusté mais pour qu'il puisse l'être, il convient de prime abord qu'il devienne une réalité. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de le publier en étant conscient de ses limites, des retouches qu'il nécessitera et des erreurs qu'il contiendra nécessairement.